

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 10–13 novembre 2014

PROJETS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR APPROBATION

Point 8 de l'ordre du
jour

Pour approbation



Distribution: GENERALE
WFP/EB.2/2014/8-A

15 octobre 2014

ORIGINAL: ANGLAIS

AUGMENTATIONS BUDGÉTAIRES POUR DES ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT – PROGRAMME DE PAYS OUGANDA 108070

Coût (dollars É.-U.)			
	Budget actuel	Augmentation	Budget révisé
Produits alimentaires	40 538 171	9 363 131	49 901 302
Espèces et bons	5 641 272	187 200	5 828 472
Coût total pour le PAM	222 101 115	25 350 392	247 451 507

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.executiveboard.wfp.org>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnées ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

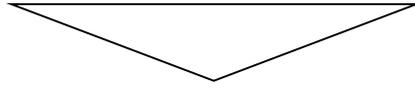
Directrice régionale, Mme V. Guarnieri courriel: valerie.guarnieri@wfp.org
OMN*:

Directrice de pays: Mme A. Martin-Daihirou courriel: alice.martin-daihirou@wfp.org

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

* Bureau régional de Nairobi (Afrique orientale et centrale)

PROJET DE DÉCISION*



Le Conseil approuve l'augmentation budgétaire de 25,3 millions de dollars É.-U. proposée pour le programme de pays Ouganda 108070 (WFP/EB.2/2014/8-A), ainsi que la prolongation de ce programme du 15 novembre 2014 au 31 décembre 2015.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

NATURE DE L'AUGMENTATION BUDGÉTAIRE

1. La présente révision budgétaire a pour objet de prolonger le programme de pays 108070 d'un peu plus de 13 mois, afin de: i) le faire concorder avec le Plan national de développement du Gouvernement (2015–2019), le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (2016–2020) et la stratégie du PAM pour le pays (2015–2019); et ii) permettre au bureau de pays d'utiliser l'évaluation du portefeuille d'activités en Ouganda, présentée à la deuxième session ordinaire du Conseil de 2014, pour élaborer le prochain programme de pays, qui commencera en 2016.
2. Les modifications ci-après seront apportées pendant la période de prolongation:
 - le nombre de ménages participant aux filets de protection reposant sur des activités productives dans le Karamoja sera réduit, la priorité étant donnée aux districts les plus vulnérables;
 - la ration distribuée à ces ménages sera accrue afin de faire correspondre sa valeur avec celle du transfert monétaire;
 - le nombre de bénéficiaires prévus pour le programme de repas scolaires appuyé par le PAM sera majoré de 5 pour cent pour tenir compte de l'augmentation des inscriptions;
 - le nombre de repas scolaires par jour sera réduit, compte tenu du financement prévu et en vue de la gestion du programme par les communautés;
 - le nombre de bénéficiaires prévus pour les programmes de santé et de nutrition maternelles et infantiles (SNMI) sera augmenté de 5 pour cent pour tenir compte de l'accroissement effectif de la participation;
 - la ration des bénéficiaires des programmes SNMI contiendra du SuperCereal Plus destiné aux enfants âgés de 6 à 23 mois;
 - les objectifs de planification pour l'aide à l'agriculture et à la commercialisation des produits agricoles, apportée au titre de la composante 2, seront revus, ce qui entraînera une augmentation des autres coûts opérationnels directs; et
 - le programme de développement du jeune enfant sera abandonné.
3. Les modifications qu'il est proposé d'apporter au budget sont les suivantes:
 - i) augmentation des coûts liés aux produits alimentaires et aux espèces destinés à la mise en place des filets de sécurité reposant sur des activités productives; ii) hausse des coûts des produits alimentaires et des dépenses connexes pour les repas scolaires et les programmes de SNMI; et iii) majoration des autres coûts opérationnels directs pour l'aide à l'agriculture et à la commercialisation des produits agricoles.
4. La révision prévue pour 2015 comprend des augmentations des coûts d'un montant de:
 - i) 9,4 millions de dollars pour les transferts de vivres; ii) 2,8 millions de dollars pour le transport extérieur; iii) 208 000 dollars pour les transferts monétaires et les bons; iv) 6,1 millions de dollars pour le développement des capacités; et 4,4 millions de dollars pour les coûts d'appui directs.

JUSTIFICATION

Activités existantes au titre des projets

5. Les activités du PAM s'inscrivent dans le cadre de la stratégie de pays pour 2009–2014, qui est articulée autour de trois axes prioritaires: l'action humanitaire d'urgence, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et l'aide à l'agriculture et à la commercialisation des produits agricoles.
6. Les activités menées au titre du programme de pays sont dans une large mesure les mêmes que lors de la dernière révision budgétaire. De légères modifications sont proposées pour mieux harmoniser les activités, réduire l'ampleur de certaines d'entre elles et rationaliser les objectifs. Les modifications recommandées dans l'évaluation de l'impact des activités Vivres pour la création d'avoirs et dans l'évaluation du portefeuille de pays seront mises en œuvre en 2014 et au début de 2015, dans le cadre du prochain programme de pays.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS ISSUES DE LA RÉÉVALUATION

Composante 1 – Sécurité alimentaire et nutritionnelle

7. En accord avec le Gouvernement, le PAM réduira la portée de ses activités en faveur des moyens d'existence dans le Karamoja, menées au titre du deuxième Fonds d'action sociale pour le nord de l'Ouganda (NUSAF2), afin de se concentrer sur les quatre districts les plus exposés à l'insécurité alimentaire, où les interventions des autres acteurs sont limitées. Le nombre de bénéficiaires des transferts de vivres ou d'espèces assortis de conditions sera donc ramené de 462 000 personnes appartenant à 77 000 ménages, à 219 000 personnes formant 36 500 ménages. La ration distribuée aux bénéficiaires pour un cycle de travail de six semaines sera portée de 40 kilogrammes par ménage à 50 kilogrammes, afin d'aligner sa valeur sur celle du transfert monétaire; ces chiffres sont établis d'après le salaire quotidien imposé par le Gouvernement, à savoir 4 000 shillings ougandais¹.
8. Dans la perspective de la progression des inscriptions dans les écoles bénéficiant du programme de repas scolaires, la présente révision budgétaire prévoit une augmentation de 5 pour cent du nombre de bénéficiaires, qui atteindra 114 450. Compte tenu des éventuelles contraintes budgétaires, désormais un seul repas par jour sera servi dans les externats et deux par jour dans les internats publics. Cette réorganisation est effectuée en prévision également du transfert ultérieur des responsabilités à un programme national d'alimentation scolaire issue de la production locale, qui fait actuellement l'objet de discussions avec le Cabinet du Premier ministre, le Service national de planification et une équipe spéciale multisectorielle composée de partenaires de développement et dirigée par le PAM.
9. Le PAM évalue les carences en micronutriments chez les enfants d'âge scolaire du Karamoja en vue d'ajouter des micronutriments en poudre aux repas scolaires, dans le cadre d'un futur programme de pays. En raison d'un financement insuffisant depuis 2011/12, le programme de développement du jeune enfant mené dans le Karamoja sera abandonné, mais les activités SNMI auront la priorité.

¹ La valeur équivalente du transfert de vivres est calculée en fonction des prix du maïs pendant la période de soudure.

10. La révision budgétaire prévoit une progression de 5 pour cent de la fréquentation des centres de soins prénatals et post-natals, qui passerait de 42 000 bénéficiaires en 2014 à 44 100 en 2015. Les rations distribuées au titre de ces soins seront également modifiées: le Supercereal Plus remplacera le SuperCereal pour les enfants âgés de 6 à 23 mois et la ration de SuperCereal destinée aux mères sera alignée sur la quantité recommandée par le PAM pour les soins préventifs.

Composante 2 – Aide à l'agriculture et à la commercialisation des produits agricoles

11. Le programme de travail pour 2015 s'appuie sur l'expérience acquise avec l'initiative Achats au service du progrès, et sur les recommandations issues d'une étude sur le système ougandais des récépissés d'entrepôt. Le PAM s'attend à ce que 25 pour cent des ménages de cultivateurs bénéficiant du développement des infrastructures, des opérations après récolte et de l'aide à la commercialisation des produits agricoles soient en mesure de diriger seuls des entreprises viables. L'aide à la commercialisation des produits agricoles bénéficiera en 2015 à 2 250 nouveaux ménages, soit 11 250 bénéficiaires supplémentaires, ce qui portera leur nombre total à 94 793². En 2015, les activités visant à améliorer les opérations après récolte et la valeur ajoutée seront destinées à 5 000 nouveaux ménages, soit 25 000 bénéficiaires supplémentaires, ce qui portera leur nombre total à 132 243³.
12. Le bureau de pays vise à acheter en 2015 au minimum 10 pour cent des produits alimentaires à de petits exploitants et à de petits et moyens négociants; le nombre de bénéficiaires devrait atteindre 324 465⁴.

FINALITÉ DE LA PROLONGATION ET DE L'AUGMENTATION BUDGÉTAIRE

13. La prolongation a pour objet de faire concorder le programme de pays 108070 avec le Plan national de développement (2015–2019), le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (2016–2020) et la stratégie de pays du PAM (2015–2019), en vue d'apporter des modifications aux programmes et de mettre à jour le nombre de bénéficiaires de chaque composante.

² Chiffre obtenu en enlevant 27 848 bénéficiaires, qui devraient quitter le programme d'assistance en 2015, et en ajoutant 11 250 autres personnes.

³ Chiffre obtenu en enlevant 35 748 bénéficiaires, qui devraient quitter le programme d'assistance en 2015, et en ajoutant 25 000 autres au titre du programme de travail de 2015.

⁴ Chiffre obtenu en ajoutant les 313 215 bénéficiaires qui appartiennent aux 62 643 ménages d'agriculteurs affiliés aux 56 organisations paysannes recevant une assistance en 2014, et les 11 250 bénéficiaires supplémentaires au titre du programme de travail de 2015.

TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES PAR ACTIVITÉ

Activité	Bénéficiaires	Nombre actuel			Augmentation/Diminution			Nombre révisé		
		Garçons/ hommes	Filles/ femmes	Total	Garçons/ hommes	Filles/ femmes	Total	Garçons/ hommes	Filles/ femmes	Total
Filets de sécurité reposant sur des activités productives (NUSAF)	Ménages en situation d'insécurité alimentaire	198 660	263 340	462 000	(104 490)	(138 510)	(243 000)	94 170	124 830	219 000
SNMI	Enfants de 6 à 24 mois.	15 504		37 816	2 576		6 284	18 081		44 100
	Femmes enceintes et mères allaitantes	–	22 312		–	3 708		–	26 019	
Programme de repas scolaires	Enfants de 6 à 18 ans	59 950	49 050	109 000	2 998	2 452	5 450	62 948	51 502	114 450
Développement du jeune enfant	Enfants de 3 à 5 ans	21 724	21 551	43 275	(21 724)	(21 551)	(43 275)	–	–	–
Aide à l'agriculture et à la commercialisation des produits agricoles	Infrastructures commerciales	55 695	55 695	111 390	(8 298)	(8 297)	(16 597)	47 397	47 396	94 793
	Opérations après récolte et création de valeur ajoutée	71 495	71 495	142 990	(5 374)	(5 373)	(10 747)	66 122	66 121	132 243
	Achats locaux	156 608	156 607	313 215	5 626	5 625	11 251	162 233	162 232	324 465
Total partiel		298 798	298 797	567 595	8 047	8 046	16 093	275 751	275 750	551 501
TOTAL				1 219 686			(302 368)			929 051

TABLEAU 2: RATION ALIMENTAIRE QUOTIDIENNE RÉVISÉE/TRANSFERT PAR ACTIVITÉ (en grammes/personne/jour)				
	SNMI (nourrissons)	SNMI (femmes)	Repas scolaires	NUSAF
SuperCereal	–	200	–	–
SuperCereal Plus	200	–	–	–
Sucre	–	15	–	–
Huile	–	20	10	–
Farine de maïs	–	–	150	–
Légumes secs	–	–	30	–
Céréales	–	–	–	4 200
<i>Espèces/bons (dollars/personne/jour)</i>	–	–	–	1,6*
TOTAL	200	235	190	4 200
Kcal/jour	787	989	729	n.d.
% kcal d'origine protéique	16,6	12,4	10,7	n.d.
% kcal d'origine lipidique	23,2	32,8	19,3	n.d.
No. de jours d'alimentation	30 jours par mois	30 jours par mois	190 jours par an	39 jours par an

* Le montant en espèces équivalant à 4 200 grammes de produits alimentaires par jour est de 1,6 dollar.

BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES

TABLEAU 3: BESOINS ALIMENTAIRES/MONÉTAIRES ET SOUS FORME DE BONS PAR COMPOSANTE				
		Besoins actuels	Augmentation	Total révisé
Composante 1	Produits alimentaires (en tonnes)	112 464	15 968	128 432
Composante 3	Espèces (en dollars)	5 641 271	187 200	5 828 471

ÉVALUATION DES RISQUES ET MESURES DE MESURES DE PRÉPARATION

14. Il n'y a aucun changement notable des risques ni des mesures d'atténuation.

SUIVI ET ÉVALUATION

15. Aucun changement notable n'est apporté aux systèmes de suivi et d'évaluation utilisés pour mesurer les résultats. Des données de départ ont été réunies en 2013, qui serviront de base pour les modifications apportées aux activités relatives aux moyens d'existence au titre du NUSAF2; une étude de référence est prévue fin 2014 pour la composante d'aide à l'agriculture et à la commercialisation des produits agricoles; l'évaluation réalisée dans le Karamoja servira de base pour les activités relatives aux micronutriments prévues dans le prochain programme de pays, ainsi que pour l'évaluation du portefeuille de pays en 2014.

ANNEXE I-A

VENTILATION DES COÛTS DU PROJET			
	Quantité (en tonnes)	Valeur (en dollars)	Valeur (en dollars)
Produits alimentaires			
Céréales	11 406	5 219 020	
Légumes secs	869	650 840	
Huile et matières grasses	420	398 840	
Aliments composés et mélanges	3 175	3 048 541	
Autres	98	45 889	
Total produits alimentaires	15 968	9 363 131	
Transport extérieur		222 804	
Transport terrestre, entreposage et manutention		2 582 846	
Autres coûts opérationnels directs		767 552	
Produits alimentaires et coûts connexes¹		12 936 333	12 936 333
Espèces et bons		187 200	
Coûts connexes		20 592	
Espèces et bons et coûts connexes		207 792	207 792
Développement et augmentation des capacités		6 139 100	6 139 100
Coûts opérationnels directs			19 283 225
Coûts d'appui directs ² (voir l'annexe I-B)			4 408 730
Total des coûts directs du projet			23 691 955
Coûts d'appui indirects (7,0 pour cent) ³			1 658 437
COÛT TOTAL POUR LE PAM			25 350 392

¹ Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des d'établissement du budget et d'approbation. Le contenu peut varier.

² Chiffre indicatif donné à titre d'information. Le montant alloué au titre des coûts d'appui directs est revu chaque année.

³ Le taux de recouvrement appliqué aux coûts d'appui indirects peut être modifié par le Conseil pendant la durée du projet.

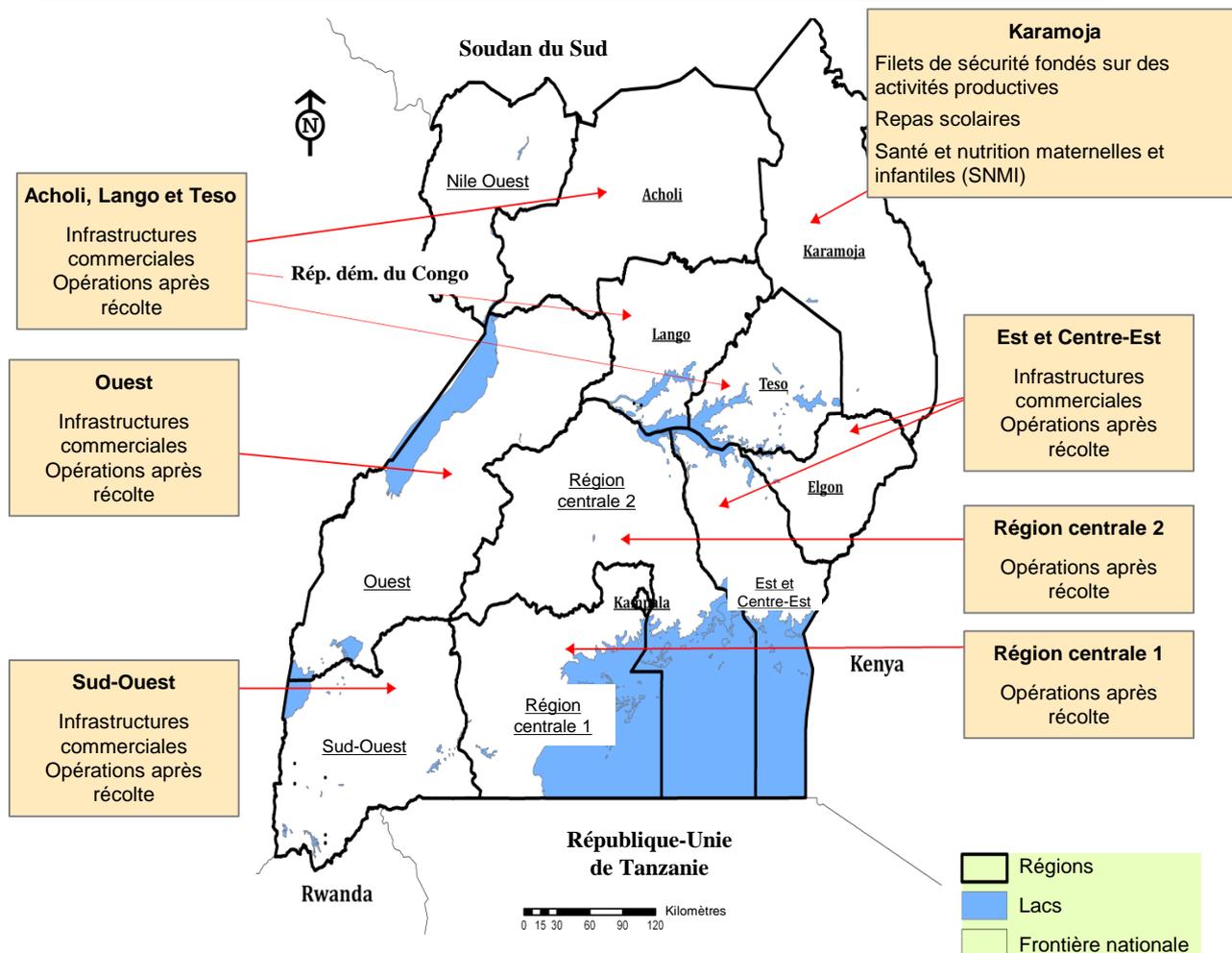
ANNEXE I-B

COÛTS D'APPUI DIRECTS (en dollars)	
Dépenses de personnel et frais connexes	
Administrateurs	1 813 505
Agents des services généraux	746 950
Total partiel	2 560 455
Dépenses de fonctionnement et autres	
Dépenses d'équipement	100 000
Sécurité	127 750
Voyages et transports	766 100
Études préalables, évaluations et suivi¹	150 000
TOTAL DES COÛTS D'APPUI DIRECTS	4 408 730

¹ Correspond aux coûts estimatifs lorsque ces activités sont réalisées par des tiers.

ANNEXE II

UGANDA – ACTIVITÉS DU PROGRAMME DE PAYS 108070, PAR RÉGION



Les appellations employées dans cette carte et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

NUSAF2	deuxième Fonds d'action sociale pour le nord de l'Ouganda
SNMI	santé et nutrition maternelles et infantiles